

JOINDRE LES DEUX BOUTS de la CEINTURE ALIMENTAIRE

COMPTE-RENDU DES ATELIERS : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIO NS POLITIQUES

Proposé et animé par :

BARBARA DE RADIGUES

- députée Ecolo -

LOTTE STOOPS

- députée Groen -

PATRICK DUPRIEZ

- Etopia -

ecolo
GROEN

 **etopia**

RÉSUMÉ DU COLLOQUE : La ville-région de Bruxelles dépend pour se nourrir d’immenses territoires agricoles partout en Europe et dans le monde. Cette agriculture mondialisée est devenue très fortement minière, spécialisée, mécanisée, intensive, capitalisée.

Pour approfondir cette thématique et nourrir le travail politique régional et local mené en Région bruxelloise cette journée du 6 octobre 2020 a rassemblé de nombreux acteurs de l’avant-garde (agri)culturelle.

Avec : Philippe Baret (Projet Sytra, UCL Louvain) ; Sang-Sang Wu et Yves Raisière (journalistes à la revue Tchak !) ; Fabian Daniel (agriculteur bio de moyenne surface) ; Maarten Roels et Catherine De Zuttere (Terre-en-vue, facilitateur agriculture urbaine) ; Gilles Pérole (Maire adjoint à Mouans-Sartoux) ; Frédéric Morand (Coopérative Vert d’Iris) ; Pascal Durdu (Farming4climate) ; Thérèse-Marie Bouchat (Coopérative Paysans-Artisans) ; Maarten Dierick (Atelier Groot Eiland) ; Thibaud Godet (Terroirist) ; Benoît Hellings (Echevin Ecolo de la Ville de Bruxelles).

Vous pouvez retrouver l’ensemble des interventions via les « podcast d’Etopia » via le site etopia.be ou sur [soundcloud](https://www.soundcloud.com)

POURQUOI CE COLLOQUE ? L’un des objectifs de cette journée était de produire collectivement une liste de recommandations politiques. Pour se faire, le colloque a été structuré en deux parties : (1) après une matinée consacrée à la présentation du travail d’acteurs innovants, (2) l’après-midi a donné lieu à 3 ateliers de travail sur trois thématiques différentes. Ce document en propose un compte-rendu.

ATELIER 1 –
CRÉER UNE RÉGIE AGRICOLE : COMMENT FAIRE CONCRÈTEMENT ?.....3

ATELIER 2 –
QUEL ACCÈS À LA TERRE POUR L’AGRICULTURE PÉRI-URBAINE ?.....6

ATELIER 3 –
COMMENT CRÉER DES FILIÈRES DE DISTRIBUTION PLUS RESPONSABLES ?.....7

ATELIER 1 – CRÉER UNE RÉGIE AGRICOLE : COMMENT FAIRE CONCRÈTEMENT ?

Animateur/ intervenants : Laurent du Bus LD conseiller en politique environnementale - Cabinet de Benoît Hellings, Gilles Pérole GP (Mouans-Sartoux), Benoit Hellings BH (Cuisines Bruxelloises), Cindy Thirion CT (Commune d'Etterbeek)

Qu'est ce qu'une régie agricole (RA)?

BH: les marchés publics ne peuvent pas assurer une production locale, durable et au juste prix. Une structure publique comme l'Asbl cuisines bruxelloises (partenaire avec la commune de Molenbeek dans une stratégie de production in-house) s'est inspirée de la régie agricole de Mouans-Sartoux et essaye de former une régie agricole en exploitant des terrains publics donc la RA gère des terrains et les met à disposition, soit de maraîchers via un contrat de concession, soit elle exploite elle-même les terrains avec des ouvriers agricoles et maraîchers payés par la structure.

Il y a une diversité de modèles de régie agricole et les statuts des agriculteurs pourraient être différents (agriculteurs indépendants, agriculteurs en concession ou agriculteurs d'état etc..)

GP: La régie agricole est un service public en régime municipal. En France, il y a deux sortes de régies: il y a les régies intégrées inscrites dans le budget principal de la municipalité et il y a les régies autonomes : eau, transport, pompes funèbres qui ont un budget annexe au budget principal de la commune et ont une identité juridique et un conseil d'exploitation.

Avis d'une intervenante de la commune Watermael-Boitsfort: La cuisine centrale est mise à disposition avec des clauses bien particulières pour préparer des repas bio qui sont moins chers. Il y a une réflexion par rapport à des territoires dans une optique de soutenir les agriculteurs en envisageant des partenariats sur le long terme en leur garantissant l'écoulement de leurs produits sur le territoire et il y a une recherche d'un chemin juridique qui permettra la mise en place d'une telle démarche respectant les règles du marché public. L'un des objectifs est de travailler avec des structures citoyennes et publiques à la fois.

Avis de deux participants de Namur et de Uccle: le même questionnement sur la nécessité de changer les clauses du marché public pour faciliter la relocalisation de la production/l'approvisionnement.

GP: la problématique des MP avec des Cahiers de charge qui ne répondent pas nécessairement aux besoins locaux. Les critères de l'attribution des marchés dépendent des règles du marché européen.

D'où **le projet d'exception alimentaire** qui sera soumis au Parlementaire européen et à la Commission européenne mettant en exergue l'existence possible d'une agriculture qui répond au besoin local et qui pourrait en même temps être soumise aux codes des marchés publics dont les lois doivent être changées. (d'où l'importance de l'assouplissement de ces lois).

Quel sera le statut de l'agriculteur dans une régie agricole ? Quel impact sur la compétitivité des produits? Prix de revient d'un repas pour la RA de Mouans-Sartoux ?

GP: La régie agricole de Mouans-Sartoux est un bon moyen de construire une vision sur les problématiques agricoles. Le prix de repas 3,5 euros et elle assume d'avoir un coût de revient des produits un peu plus cher. C'est le juste prix des légumes de qualité pour que le coût de revient reste stable et que la dynamique économique sur l'échelle territoriale continue à fonctionner.

La régie agricole ne peut pas vendre ses produits moins cher. Son chiffre d'affaire est de 80.000 euros. Ce qui assure un paiement correct des salariés (avec aides financières de l'état).

BH : L'enjeu pour les cuisines bruxelloises est de maintenir le même prix de vente mais de capter la plus-value d'un repas pour le réinjecter dans les circuits courts et assurer la mutualisation des services que ce soit pour les écoles et crèches (2.30 euros / repas) ou les hôpitaux (15aine de menus différents en une journée alimentaire coûtant 20 euros) de la RBC. Le prix de revient est utilisé dans des investissements agricoles pour la collectivité (en comparaison avec Sodexo qui renvoie la marge bénéficiaire vers ses actionnaires)

Quels sont les objectifs de la régie agricole ?

Assurer une employabilité des agriculteurs et fournir des produits de bonne qualité pour les consommateurs.

Comment gérer la concurrence entre les acteurs privés et les acteurs publiques? Quelles sont les perceptions sur ces modèles de régies agricoles qui se développent ?

Réaction d'un agriculteur indépendant: Il pense qu'il n'y aura pas une concurrence entre un agriculteur employé dans une régie alimentaire et un agriculteur indépendant. Les régies seront une opportunité pour les nouveaux diplômés des écoles des sciences agricoles pour se lancer dans un premier emploi.

CT : La régie agricole ouvre d'autres possibilités d'exercer l'activité de l'agriculteur d'une façon variée (production, animation, pédagogie) dans un cadre sécurisant.

Intervenant de Terre-en-vue: Quand les pouvoirs publics mettent des terres à disposition, il faut que le lien contractuel soit bien défini et la concession peut être une très bonne occasion et le contrat salarié sera aussi un très bon modèle pour avoir un premier emploi d'agriculteur stable. Toutefois, il ne faut pas tomber dans la considération que l'emploi d'agriculteur est un emploi comme les autres.

Quel rôle de la RA dans l'éducation alimentaire des mangeurs ?

GP: Pour Mouans-Sartoux, à part l'impératif de production, c'est l'expérience d'agriculteur qui aide à définir un projet alimentaire du territoire et à dynamiser la relocalisation d'une production agricole. La RA est aussi un formidable outil pédagogique en premier lieu pour les élus, et la dynamique des cantines 100 % Bio a eu un impact positif sur la population (87% de personnes ont modifié leurs pratiques alimentaires). L'objectif du projet a été de construire une souveraineté alimentaire sur le territoire et que chaque famille définisse bien sa souveraineté alimentaire. Cela s'est fait à travers un certain nombre d'actions éducatives qui se déroulent à la maison d'éducation et d'alimentation durable (sur le domaine agricole) à travers des conférences et des défis "alimentation positive" et classes d'alimentation durable pour les enfants, et semaines "bleues" pour les Seniors. Les agriculteurs s'occupent juste de la production. Au sein de la maison d'éducation et d'alimentation durable, il y a cinq personnes qui s'occupent des actions éducatives.

CONCLUSION, PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Aucun modèle des régies agricoles n'est concurrent de l'autre, la diversité des modèles offre une opportunité de développement de l'agriculture, de la création des emplois et le maintien de la sécurité alimentaire d'un territoire. Les pouvoirs publics peuvent jouer le rôle de régulateur et d'inspirateur pour s'orienter vers plus de durabilité. Une collaboration entre les pouvoirs publics et les autres structures de développement territorial est nécessaire afin d'élaborer des contrats de concession qui seront en même temps une balise de régulation pour assurer la sécurisation de l'approvisionnement et un instrument d'émancipation de l'agriculteur.

Recommandations :

- Marchés publics: assurer une infrastructure corollaire à la légumerie et à la régie agricole.
- Valoriser les déchets dans une stratégie d'économie circulaire.
- S'inspirer de l'expérience d'"Exception alimentaire" dans le changement des codes des marchés publics (qui est encore en gestation) et la région doit aussi être signataire de cette démarche.
- La transition agricole pourrait être assurée par la création de plate-formes d'échanges d'expériences entre agriculteurs issus de milieu agricole et nimaculteurs afin d'établir une dynamique inter-générationnelle.
- Les familles en situation précaire doivent être soutenues par les pouvoirs publics pour qu'elles puissent payer le prix d'une alimentation de qualité (exemple: En France, il y a une caution familiale pour faciliter l'accès aux aliments de qualité à des prix abordables).

Pour aller plus loin nous vous invitons à visiter le site : <http://mead-mouans-sartoux.fr/la-regie-agricole/>

ATELIER 2 – QUEL ACCÈS À LA TERRE POUR L'AGRICULTURE PÉRI-URBAINE ?

Animateurs/ intervenants : Barbara de Radiguès, Maarten Dierick (atelier Grooteiland), Thérèse-Marie Bouchat, Maarten Roels (Terre-en-vue) et Catherine de Zuttere (ERU)

CONCLUSION, PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Terrains/encadrement

- Réguler le prix des terrains
- Faire un cadastre des terrains disponibles à haute valeur / faire un cadastre de la qualité des sols (existe)/ Faire un cadastre des bâtiments non occupés, afin de protéger ceux-ci et les utiliser de manière optimale. Terre-en-vue a déjà une partie de ces cadastres.
- Gérer les terres via une régie foncière à créer.
- Utiliser des terrains privés pour y mettre de l'agriculture. Ne plus tolérer que des terrains privés soient laissés à l'abandon.
- Favoriser l'occupation précaire mais avec des garanties pour le propriétaire.

Instruments législatifs

- PRAS/GOODFOOD définir les objectifs de manière claire : nourrir la ville ? Verdurisation ? Affectation des sols ? Ceci permettra de mettre en place une affectation concrète des terrains cohérente avec cette stratégie.
- Prendre en compte l'agriculture urbaine dans la Politique Agricole Commune européenne (PAC).
- Réformer le bail à ferme afin de le rendre plus en phase avec le développement de l'agriculture.

Vis-à-vis du citoyen

- Promouvoir le changement de régime alimentaire : Mise en place d'une politique forte et une sensibilisation pour réduire la consommation de viande.
- Pour le Bruxellois Écologiste et Consommateur : mise en place de fermes urbaines afin que le citoyen soit en contact direct avec l'agriculture.
- Permettre une meilleure gestion de son temps pour garantir que les gens puissent prendre le temps d'être en lien avec la chaîne alimentaire. Le revenu universel est une bonne piste pour atteindre cela.
- Travailler en filières, par exemple Maraîchage/ Cantine ou Maraîchers/Consommateur. Mettre en lien les points de production et de consommation.
- Soutenir les associations et les personnes qui mettent du lien entre l'offre et la demande.
- Impliquer les paysans de proximité dans l'accompagnement des initiatives citoyennes : par exemple conseil pour les personnes actives dans les potagers urbains.
- Encourager les communes à mettre en place des circuits courts.
- Encourager les communes à développer des installations temporaires.
- Développer la biodiversité en ville.

ATELIER 3 – COMMENT CRÉER DES FILIÈRES DE DISTRIBUTION PLUS RESPONSABLES ?

Animateurs/ intervenants : Lotte Stoops, Mathilde Leboeuf et Egle Pompeiros (Cabas), Thibaud Godet et Rémy Fernandez (Terroirist), Fabian Daniel (Agriculteur bio), Frédéric Chomé (Factor x) et Martin Raucent (BEES Coop)

CONCLUSION, PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES

- Sensibiliser contre les fausses informations
- Développer des instruments adéquats pour permettre aux gens de faire entendre leurs idées, par ex. Via des outils comme le budget participatif
- Soutenir un projet de société avec des nouvelles initiatives en termes d'agriculture, transparence entre producteur et consommateur, par ex. par l'affichage (provenance du produit, contenu, producteur..)
- Offrir un soutien structurel au circuit court
- Soutenir financièrement et du point de vue administratif les agriculteur.trice.s pour obtenir la certification bio
- Offrir de la guidance et du support via un réseau (comme le collectif 5C)
- Sensibiliser le consommateur à la réalité de la production alimentaire (par ex. via service citoyen)
- Catégoriser les producteurs et magasins (taille)
- Créer une coopérative ou service public pour gérer la logistique des produits à Bruxelles